



L'influence de la crise russo-ukrainienne sur la mise en route du Nord Stream 2



Stanislas de Bourmont

Werra

Avril 2022



Stanislas de Bourmont

Diplômé d'une licence en Histoire-Géographie de l'Institut Catholique de Paris (ICP), Stanislas de Bourmont est actuellement étudiant en Master 2 - Géopolitique à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII). Passionné par le domaine énergétique, il a rédigé un mémoire de recherche sur la géopolitique du pétrole au Kazakhstan. Depuis 2022, il est membre et rédacteur bénévole à Werra, pour lequel il continue de s'intéresser aux enjeux énergétiques de l'espace post-soviétique.

Les propos exprimés par l'auteur n'engagent que sa responsabilité

© Tous droits réservés, Paris, Werra, Avril 2022



INTRODUCTION

Depuis l'annonce de sa création, le Nord Stream 2 suscite de multiples rivalités et conflits d'intérêts, aussi bien économiques que géopolitiques, entre les acteurs étatiques et non-étatiques.

Les récentes mutations liées au Nord Stream 2 sont à prendre en considération par le prisme du conflit russo-ukrainien. Cette conduite d'acheminement énergétique, d'une capacité de 55 milliards m³ de gaz par an, s'est ainsi imbriquée dans la crise diplomatique et militaire entre la Russie et l'Ukraine. Ce tube d'exportation tant « controversé », reliant la Russie à l'Allemagne (Vyborg-Greifswald), a notamment été la « première victime » des sanctions américaines et européennes et constitue, de fait, un instrument de pression géopolitique occidental¹.

La crise russo-ukrainienne laisse ainsi « peu de visibilité sur l'avenir » de cette infrastructure sous-marine, bien qu'il soit peu probable qu'elle vienne à « disparaître »². Au regard de l'évolution de la situation locale et régionale, la mise en route commerciale de Nord Stream 2 semble désormais compliquée, dans un contexte de dégradation des relations diplomatiques entre Moscou, Washington et Bruxelles. Ce pipeline, techniquement opérationnel depuis l'automne 2021, réapparaît donc sous les radars médiatiques et s'impose au centre des débats européens.

Qui plus est, les évolutions et les rapports de force actuels semblent dépasser les enjeux liés au Nord Stream 2. L'on parle désormais de guerre économique, si ce n'est énergétique, dans laquelle le Nord Stream 2 serait une simple composante. Sa mise en route commerciale n'est en conséquence plus d'actualité. Ainsi, dans quelle mesure le conflit russo-ukrainien influence-t-il le Nord Stream 2 ?

¹ ENDERLIN Serge, « Guerre en Ukraine : première victime des sanctions, le gazoduc Nord Stream 2 de Gazprom passe à la trappe », *Le Monde*, 2 mars 2022.

² CORNU Antoine, « Suspension de Nord Stream 2 : bras de fer ou effet d'annonce ? », Portail de l'Intelligence Économique, 22 février 2022.



Des obstacles politico-juridiques malgré des préparatifs techniques

Alors que le Nord Stream 2 est techniquement opérationnel depuis septembre 2021, celui-ci est immobilisé par la procédure de certification juridique, une condition indispensable à sa mise en route commerciale.

La mise en cause de l'indépendance de l'opérateur Nord Stream 2 AG

Depuis plusieurs mois, l'instance fédérale des réseaux énergétiques allemands a immobilisé la procédure d'homologation de l'infrastructure et de son opérateur, Nord Stream 2 AG³. Et pour cause, le seul actionnaire de Nord Stream 2 AG est Gazprom, une entreprise étatique représentée comme le « bras armé de la politique étrangère du Kremlin »⁴. Il serait donc question de degrés de séparation avec Gazprom, de statut d'indépendance et de garanties sécuritaires et stratégiques entre la Russie, l'Allemagne et l'UE.

L'exploitant de Nord Stream 2 doit, de ce fait, obtenir une certification en tant qu'opérateur « indépendant », en s'extirpant de la subordination de Gazprom⁵. Nord Stream 2 AG étant localisée en Suisse, un transfert d'actifs et de ressources humaines à une société allemande semble nécessaire afin d'obtenir l'autorisation d'exploitation. Or, la création d'une nouvelle entité juridique nécessitera plusieurs mois. Par conséquent, la certification et l'autorisation d'exploitation ne seront possibles qu'au milieu de l'année 2022⁶. Bruxelles et Berlin ne souhaitent pas que cette infrastructure soit instrumentalisée par Moscou. La Russie pourrait, en effet, l'utiliser à des fins politiques, stratégiques ou économiques, en représentant une menace et un risque pour la sécurité énergétique européenne.

³ Agence Française Presse, « Aucune décision sur la certification de Nord Stream 2 n'est attendue avant mi-2022 », *Connaissances des Énergies*, 16 décembre 2021.

⁴ BUCKLEY Neil, « Gazprom, bras armé de la politique étrangère du Kremlin », *Géopolitique énergétique, Le Nouvel Économiste*, 05 octobre 2016.

⁵ BAYOU Céline, « North Stream 2 : l'Europe dépendante du gaz russe. », *Revue Conflits*, 30 juin 2021.

⁶ « La procédure de certification du gazoduc Nord Stream 2 temporairement suspendue par l'Allemagne », Agence Française Presse, 16 novembre 2021.



Le Nord Stream 2, un instrument de pression géopolitique dans le conflit russo-ukrainien

De nouveaux événements se sont manifestés suite au conflit russo-ukrainien. Le chancelier allemand, Olaf Scholz, a récemment pris une décision notable afin de condamner les actions militaires russes en Ukraine.

En raison de la reconnaissance des républiques séparatistes ukrainiennes par la Russie (Donetsk et Lougansk), Olaf Scholz a renforcé la décision de « mettre à l'arrêt » la procédure de certification⁷. Cette immobilisation illustre ainsi une ingérence politique et non une complication de nature juridique, comme l'a fait l'instance fédérale des réseaux allemands en novembre 2021.

Depuis 2019, la législation européenne impose une procédure d'appréciation des risques et des conséquences des infrastructures d'acheminement sur la sécurité énergétique de l'UE⁸. Cette procédure d'appréciation est notamment liée à l'amendement européen de la « directive gaz », adopté le 23 mai 2019 par le Conseil européen. Cette législation européenne introduit alors cette procédure de certification juridique, actuellement immobilisée par l'instance allemande de régulation des réseaux énergétiques⁹.

L'administration Merkel a préalablement restitué un rapport approuvé aux instances européennes, en garantissant que le Nord Stream 2 ne présentait aucune menace pour la sécurité énergétique allemande et européenne. Lorsque le rapport a été confirmé par l'UE, la procédure de certification a pu démarrer en septembre 2021. Or, l'administration Scholz a retiré ce document en 2022 suite au conflit russo-ukrainien, entraînant la mise à l'arrêt de la procédure de certification juridique. Cela entraîne ainsi la suspension de la mise en route de cette infrastructure tant controversée.

« Nous avons décidé de retirer le rapport que le gouvernement précédent [celui d'Angela Merkel] avait remis à l'Agence des réseaux afin qu'elle puisse procéder à la certification de Nord Stream 2 » a affirmé le secrétaire d'État au ministère de l'Économie allemand¹⁰. La dimension géopolitique semble ainsi l'emporter sur la dimension juridique et économique du

⁷ WIEDER Thomas, « Nord Stream 2 : la réponse très politique de l'Allemagne à la Russie après son offensive en Ukraine », *Le Monde*, 23 février 2022.

⁸ RAMDANI Sami, « L'affrontement juridique entre Nord Stream 2 AG et l'Union européenne », *Le Grand Continent*, 14 janvier 2022.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ WIEDER Thomas, « Nord Stream 2 : la réponse très politique de l'Allemagne à la Russie après son offensive en Ukraine », *op. cit.*



Nord Stream 2. Or, sans le rapport allemand, le Nord Stream 2 n'est plus d'actualité. Berlin s'attache en conséquence à instrumentaliser cette conduite d'exportation afin de contraindre et de condamner les actions militaires opérées par Moscou en Ukraine. Au regard de l'évolution de la situation ukrainienne, l'administration Scholz ne reconduira sans doute pas sa décision. Autrement, la Russie sera condamnée à donner des garanties sécuritaires à l'UE et l'Ukraine.

Cette décision politique illustre cependant un changement de paradigme, Berlin ayant perpétuellement soutenu la mise en route de cette infrastructure¹¹. Le poids de cette décision paraît toutefois limité. L'Allemagne a uniquement déclaré qu'elle cesserait d'utiliser une conduite d'exportation qu'elle n'a jamais utilisée. Les conséquences ne sont pas notables, étant donné « qu'il n'y a pas encore de gaz qui y circule »¹². Cependant, l'annulation « pure et simple » du Nord Stream 2 est une composante de la série de sanctions que les États-Unis et l'UE pourraient appliquer à la Russie¹³.

Une fois les approbations allemandes obtenues, la Commission européenne (CE) émettra également sa décision, en disposant d'un délai de quatre mois¹⁴. Le dossier sera *a posteriori* retourné à l'instance fédérale des réseaux allemands afin de publier la décision finale. Sans interruption de la procédure de certification, le Nord Stream 2 aurait pu être mis en route à la fin de l'année 2022. Cependant, suite à la récente décision du chancelier allemand, cette longue procédure n'est plus d'actualité. Par ailleurs, le marché européen subit les conséquences de ces annonces, en connaissant notamment une augmentation globale des prix énergétiques¹⁵.

Il semblerait toutefois que cette infrastructure ait toujours réussi à faire face aux difficultés et aux aléas technologiques et politiques. En dépit des sanctions américaines et des oppositions européennes, le Nord Stream 2 s'est durablement intégré dans les plans énergétiques européens. Malgré ces rebondissements politico-juridiques, le Nord Stream 2 tend à s'imposer dans « l'échiquier énergétique européen » depuis plusieurs années¹⁶.

¹¹ HABAY Laurence, « La construction du gazoduc Nord Stream 2 achevée, la polémique continue », *Courrier International*, 13 septembre 2021.

¹² DISDIER Iounès, « Crise ukrainienne : Nord Stream 2, le gazoduc de la discorde », *La Croix*, 22 février 2022.

¹³ LANDAZ Mahaut, « Pourquoi Nord Stream 2 s'est invité dans la crise ukrainienne et divise l'Occident », *L'Obs*, 10 février 2022.

¹⁴ STUART Elliott, « Nord Stream 2 operator begins filling second string of Russian pipeline with gas », *S&P Global*, 17 déc. 2021

¹⁵ Agence Française Presse, "La procédure de certification du gazoduc Nord Stream 2 temporairement suspendue par l'Allemagne », *op. cit.*

¹⁶ HEUZÉ Louise-Marie, « Accord Nord Stream 2 : vers un nouvel équilibre énergétique en Europe de l'Est ? », *Portail de l'Intelligence Économique*, 1 oct. 2021



Sans prendre en considération ces multiples contraintes juridiques et politiques, les opérations de mise en route commerciale sont sur les rails depuis octobre 2021. Le remplissage de la première chaîne de liaison - côté *russe* - a été entrepris, et ce, sans aucune difficulté opérationnelle¹⁷. Une fois finalisé, le remplissage de la seconde chaîne de liaison - côté *allemand* - a également débuté en décembre 2021¹⁸. En termes commerciaux et technologiques, l'infrastructure paraît opérationnelle depuis le début de l'année 2022¹⁹.

Les répercussions géopolitiques et géoéconomiques de la crise russo-ukrainienne sur le Nord Stream 2

Les conditions nécessaires au fonctionnement de Nord Stream 2

Toutes conditions minimales au fonctionnement de Nord Stream 2 seraient l'instauration d'une paix durable en Ukraine ainsi que le renouvellement du contrat de transit ukrainien (le pipeline Brotherhood) par les autorités locales²⁰. Ce renouvellement paraît nécessaire puisque le Nord Stream 2 s'inscrit dans une stratégie russe de « contournement » de l'Ukraine, dans laquelle la Russie s'efforce de limiter le « volume [...] exporté à travers le territoire ukrainien »²¹. Or, Moscou peut « difficilement faire la guerre sur un territoire où passe son gaz ». Le renouvellement de ce contrat pourrait donc mettre à mal les intentions de Moscou sur l'Ukraine²². L'extension de ce contrat représenterait ainsi un gage sécuritaire de non-agression pour l'Ukraine ainsi qu'un instrument d'inter-dépendance entre les deux États. Il pourrait conséquemment contraindre les aspirations militaires et géopolitiques de Moscou sur le territoire de son voisin.

¹⁷ Kommersant.ru, « Le remplissage de la première ligne de Nord Stream 2 a commencé », *Courrier International*, 4 oct. 2021

¹⁸ TARASSOVA Irina, « Le remplissage de la 2^{ème} conduite du Nord Stream 2 a débuté », *Sputnik*, 17 décembre 2021.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Entretien avec Sami Ramdani, Doctorant à l'Institut Français de Géopolitique, Paris, 1 mars 2022.

²¹ SIMONET Loïc. « La crise du gaz de 2014 entre l'Ukraine et la Russie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Géoéconomie*, vol. 71, no. 4, 2014, pp. 95-118.

²² DESCAMPS Lucile, « Nord Stream 2 : 5 minutes pour comprendre pourquoi ce gazoduc est devenu un enjeu dans la crise en Ukraine », *Le Parisien*, 30 janvier 2022.



Ce contrat d'acheminement doit alors prendre fin en 2024 et est renouvelable pour une durée supplémentaire de 10 ans²³. En lui procurant un revenu annuel de 3 milliards de dollars, ce contrat est également indispensable pour l'économie ukrainienne. Par conséquent, ces deux éléments (la paix et l'extension du contrat) immobilisent éperdument la mise en route commerciale de Nord Stream 2.

Parmi la batterie de sanctions économiques européennes et américaines, figure l'annulation « pure et simple » du Nord Stream 2. Néanmoins, l'application de cette mesure n'est pas une certitude et illustre notamment la division des États occidentaux sur cette thématique, tous n'ayant pas les mêmes intérêts énergétiques²⁴. En raison de la dégradation de la situation en Ukraine, les États-Unis ont récemment échafaudé des sanctions économiques à l'encontre de l'opérateur du gazoduc, *Nord Stream 2 AG*²⁵. Suite à ces sanctions, la compagnie a annoncé sa faillite, en déposant le bilan et en licenciant une centaine de salariés. Cela pourrait ainsi remettre en cause la faisabilité de la mise en service commerciale de Nord Stream 2.

Une nouvelle « guerre économique » entre la Russie et l'Occident ?

Dans ce nouveau contexte de « guerre économique », l'immobilisation de Nord Stream 2 pourrait engendrer une augmentation notable des prix énergétiques, ce qui mettrait l'UE dans une position de faiblesse, tant économique que géopolitique²⁶. Depuis avril 2021, la Russie respecte *a minima* ses obligations contractuelles, en expédiant des volumes minimums et en contribuant *in fine* à la hausse des prix énergétiques mondiaux. Moscou pourrait en conséquence continuer cette stratégie, en la radicalisant en fonction du degré qu'atteint la guerre économique avec l'Occident. L'intention de cette stratégie consiste sans doute à atteindre un prix si élevé afin que l'UE accepte contre son gré le Nord Stream 2.

²³ BAYOU Céline, « Ukraine/Russie : quelques détails sur l'accord de transit gazier », *Regard sur l'Est*, 22 décembre 2019.

²⁴ COLLARD Fabienne. « La politique énergétique en Europe », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2403-2404, no. 38-39, 2018, pp. 5-66.

²⁵ KHAN Chariq, EL YAAKOUBI Aziz, « Nord Stream 2 owner considers insolvency after sanctions », *Reuters*, 1 mars 2022.

²⁶ LANDAZ Mahaut, « Pourquoi Nord Stream 2 s'est invité dans la crise ukrainienne et divise l'Occident », *L'Obs*, 10 février 2022.



Cependant, les récentes mutations et les rapports de force actuels semblent dépasser les enjeux liés au Nord Stream 2. En annonçant une « guerre économique totale » à la Russie²⁷, celle-ci pourrait couper les vannes dans l'intention de faire exploser l'industrie et l'économie européenne. En réponse à cette guerre économique annoncée par l'Occident, l'arme financière de la Russie n'est pas le SWIFT²⁸, mais les ressources énergétiques fossiles. Cette configuration est ainsi un jeu à somme nulle, dans lequel tous les acteurs s'exposeront aux conséquences sociétales, financières, économiques, politiques et stratégiques.

L'annulation du Nord Stream 2 serait donc un pari risqué pour la stabilité, la sécurité et la résilience de l'UE. La Russie pourrait, en somme, se tenir comme le grand bénéficiaire de cette mesure, en profitant notamment de la hausse des cours des énergies fossiles. Moscou pourrait également privilégier le marché de consommation asiatique. « L'approvisionnement de la Chine pourrait peut-être compenser un peu la perte de marché européen », la Russie s'étant tournée vers la Chine depuis plusieurs années afin de diversifier ses clients²⁹. Cependant, à l'exception du pipe-line Power to Siberia et de Sakhaline, Moscou ne dispose pas des infrastructures suffisantes afin de diriger ses flux uniquement en direction de Pékin³⁰. Dans l'éventualité où la Russie limiterait ou couperait l'approvisionnement européen, elle en subirait également les conséquences économiques.

En outre, le domaine énergétique ne semble pas être le champ d'action le plus dissuasif, notamment lorsqu'il s'agit de Nord Stream 2, les difficultés de l'infrastructure n'étant pas nouvelles (Alexeï Navalny, Crimée, Ukraine, Sergueï Skripal, etc...). Par ailleurs, l'annulation de Nord Stream 2 génèrerait une perte financière considérable pour les actionnaires du consortium, à l'instar de *Shell*, *Uniper* et *Engie*, trois compagnies européennes³¹. Les entreprises pourront cependant être protégées, en obtenant des indemnités et des compensations financières de la part des États.

²⁷ MOLLIER-SABET Louis, « « Guerre économique totale » : les sénateurs appellent Bruno Le Maire à « changer de ton » », *Public Sénat*, 1 mars 2022.

²⁸ VERGE Pauline, « Ukraine : quels pays ont pris quelles sanctions contre la Russie ? », *Les Echos*, 23 février 2022.

²⁹ FLEITOUR Gaël, « Pourquoi Poutine ne semble pas craindre un bras de fer sur le gaz », *Ouest France*, 24 février 2022.

³⁰ Entretien avec Sami Ramdani, Doctorant à l'Institut Français de Géopolitique, Paris, 1 mars 2022.

³¹ DE WARREN Grégoire, « Nord stream 2 : le piège stratégique de l'Europe ? », *École de Guerre Économique*, 30 avril 2021.



Il serait en somme compliqué de mettre un terme aux contrats d’approvisionnement russe. Ceux-ci sont uniquement privés et, *de facto*, hors de portée de la législation européenne. Bien que l’immobilisation de Nord Stream 2 ne soit pas en phase avec les intérêts économiques de l’UE, les partenaires européens semblent plus enclin à coopérer avec Washington. En effet, les compagnies européennes collaboreront plus facilement avec les États-Unis, en s’extirpant notamment des projets énergétiques en lien avec Moscou. À titre d’exemple, *British Petroleum* (BP) a annoncé l’abandon de sa participation dans le capital de Rosneft (19,75 %), la principale entreprise pétrolière russe³².

Pour l’euro-député Andrius Kubilius, le Nord Stream 2 est « mort et enterré » suite à la dégradation de la situation géopolitique en Ukraine³³. Or, la Russie a sans doute conscience que sa mise en route commerciale se fera « tôt ou tard »³⁴. Une telle disposition serait néanmoins profitable pour les intérêts économiques et stratégiques des États-Unis. L’immobilisation de la procédure de certification et l’abandon potentiel de Nord Stream 2 est une situation avantageuse pour l’acheminement du GNL américain sur le marché européen. En présentant de multiples avantages (flexible et propre en carbone), cette énergie n’implique pas la création d’un tube d’exportation et est, *de facto*, éloignée des contraintes géographiques et géopolitiques. Le GNL américain se tient d’ores et déjà comme le « grand gagnant » de la crise énergétique, les importations de GNL ayant augmenté de plus d’un quart en Europe en 2021³⁵. En supportant cette mesure, les États-Unis élimineront une fraction de la concurrence russe sur le marché de consommation européen.

³² BOUSSO Ron, JDANNIKOV Dmitri, « BP quits Russia in up to \$25 billion hit after Ukraine invasion », *Reuters*, 28 février 2022.

³³ SZUMSKI Charles, « Nord Stream 2 est mort et enterré, selon des experts en énergie européens », *Euractiv*, 25 février 2022.

³⁴ FLEITOUR Gaël, « Pourquoi Poutine ne semble pas craindre un bras de fer sur le gaz », *op. cit.*

³⁵ BOURBON Jean-Claude, « Le gaz naturel liquéfié, grand gagnant de la crise gazière », *La Croix*, 4 février 2022.



L'inflexion de la politique américaine

Depuis l'annonce de sa création, les États-Unis sont sensiblement hostiles au tube de la discorde³⁶. L'opposition de Washington, aussi inébranlable qu'elle soit, s'explique notamment par des raisons de sécurité nationale et d'indépendance énergétique européenne³⁷. Cette infrastructure illustre ainsi un conflit d'intérêts, tant économiques que géopolitiques, entre les États-Unis, la Russie et l'UE, dans lequel il existe une réelle « confrontation » entre les acteurs étatiques et non-étatiques³⁸.

Le retour d'une politique américaine de sanctions économiques

Depuis 2017, Washington a élaboré toute une batterie de sanctions contraignantes et de lois extra-territoriales à l'encontre des compagnies impliquées dans la construction de Nord Stream 2, et ce dans l'intention de l'endiguer durablement. Dénoncées par Berlin et Moscou, les premières sanctions ont été prises par Donald Trump (2017-2021), entraînant de fait l'arrêt du chantier localisé en mer Baltique. À travers une série de lois adoptées par les parlementaires américains³⁹, ces sanctions ont vocation à contraindre toute entité investissant ou travaillant sur l'infrastructure, celles-ci s'étant notamment soldées par un gel des avoirs des entreprises du *consortium*⁴⁰.

L'interruption de la construction aura finalement duré jusqu'en juillet 2021, date à laquelle les États-Unis et l'Allemagne ont signé un accord bilatéral sur le Nord Stream 2⁴¹. Ce rapprochement permet en conséquence de renoncer aux sanctions édictées par Donald Trump. La stratégie de Joe Biden semble ainsi moins irréversible que celle de Trump⁴². En renonçant

³⁶ PERRIN Francis, « Nord Stream 2 : le gazoduc de la discorde », *Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)*, Paris, 22 décembre 2019

³⁷ RAMDANI Sami, « Nord Stream 2, la méthode Biden plus productive que celle de Trump », *Le Grand Continent*, Paris, 24 août 2021

³⁸ EYL-MAZZEGA Marc-Antoine, « Les sanctions américaines contre Nord Stream 2 », *Tyzhden*, 6 novembre 2020

³⁹ Le « Countering America's Adversaries Through Sanctions Act » (2017), le « Countering Russian Influence in Europe and Eurasia Act » (2017) et le « National Defense Authorization Act » (2019)

⁴⁰ MARINEAU Sophie, « Nord Stream 2 : comment interpréter la fin des sanctions américaines ? », *The Conversation*, 17 juillet 2021.

⁴¹ WIEDER Thomas, « Gazoduc Nord Stream 2 : les Etats-Unis et l'Allemagne se mettent d'accord », *Le Monde*, 22 juillet 2021.

⁴² RAMDANI Sami, « Nord Stream 2, la méthode Biden plus productive que celle de Trump », *Le Grand Continent*, 24 août 2021.



aux sanctions imposées au préalable, Washington a laissé la possibilité de mettre en route le Nord Stream 2, tout en consolidant son droit de regard sur l'infrastructure et les enjeux énergétiques européens.

Les parlementaires démocrates ont, à ce titre, supporté l'administration Biden dans sa volonté de renouer le dialogue et de reconstruire l'alliance entre l'Allemagne, l'UE et les États-Unis. En utilisant son droit de veto ainsi qu'une dérogation de sécurité nationale, l'administration a empêché de nouvelles lois extra-territoriales, en refusant notamment de sanctionner l'opérateur de l'infrastructure, *Nord Stream 2 AG*, dirigé par Matthias Warnig, un allié du Kremlin⁴³.

Le conflit russo-ukrainien pourrait cependant modifier cette tendance. Depuis la détérioration de la situation géopolitique en Ukraine, l'administration et les démocrates sont sans doute dans l'obligation de condamner délibérément le Nord Stream 2, à l'instar de la stratégie adoptée par l'administration Trump. En introduisant une position de fermeté, il semblerait que l'administration Biden et les démocrates donnent raison aux parlementaires républicains, dont la figure principale est Ted Cruz, l'« ennemi juré » de Nord Stream 2⁴⁴.

La reconnaissance de l'indépendance des territoires séparatistes par Mosou et le conflit russo-ukrainien astreignent ainsi l'administration à reconsidérer sa décision d'interdire de nouvelles sanctions contre le Nord Stream 2. Comme évoqué, Joe Biden a mis en place des sanctions draconiennes contre l'opérateur *Nord Stream 2 AG* suite aux multiples actions militaires russes en Ukraine. Cette décision politique lui a notamment valu les éloges du sénateur Ted Cruz⁴⁵.

Un rebond de la politique de Donald Trump ?

Washington pourrait en conséquence remettre en place une politique de sanction du domaine énergétique russe, et ce, au détriment des partenaires européens. L'administration Biden pourrait *in fine* adopter une position intransigeante et irréversible à l'encontre de la Russie.

⁴³ SHALAL Andréa, GARDNERET Timothée, HOLLAND Steve, « U.S. waives sanctions on Nord Stream 2 as Biden seeks to mend Europe ties », *Reuters*, 19 mai 2021

⁴⁴ JACOBS Ben, « Was Ted Cruz Right About Russia? He spent years fighting Putin's prized pipeline. », *Intelligencer*, 3 mars 2022.

⁴⁵ FORAN Clara, « Ted Cruz praises Biden over sanctions tied to Nord Stream pipeline », *Cable News Network (CNN)*, 23 février 2022.



C'est dans ce contexte qu'on pourrait considérer que la « tutelle » américaine se maintiendra sur le Nord Stream 2⁴⁶.

Qui plus est, les élections de mi-mandat approchent, une des normes politiques américaines étant que le « parti du président perd du terrain lors des élections »⁴⁷. Or, le bilan négatif de Joe Biden, accentué par une cote de popularité faible, ne lui paraît pas opportun. Les démocrates pourraient alors être défaits aux élections, en perdant de nombreux sièges parlementaires au profit des républicains. On pourrait ainsi s'attendre à une renaissance des méthodes diplomatiques de Trump, notamment sur les sanctions liées au Nord Stream 2. Les républicains auront finalement toute la légitimité de la politique de Donald Trump afin de mettre en place des sanctions à l'encontre de Moscou et de son domaine énergétique.

Les États-Unis cherchent à protéger leurs intérêts économiques et stratégiques, en consolidant les parts qu'ils détiennent sur le marché énergétique européen. Derrière cette opposition politique assumée, se dissimuleraient donc les « intérêts du gaz naturel américain » (GNL)⁴⁸. En effet, Washington s'attache à introduire durablement le GNL sur le marché de consommation européen, bien que cette intention ne soit pas exprimée par les autorités américaines. Or, la mise en route de Nord Stream 2 renforcerait considérablement la dépendance et la vulnérabilité de l'UE à l'égard de la Russie, et irait *de facto* à contre-courant des intérêts américains⁴⁹. La production énergétique américaine semble désormais liée à la géopolitique européenne de l'énergie⁵⁰. Si le Nord Stream 2 effectuait ses opérations de distribution, la concurrence énergétique entre les États-Unis et la Russie pourrait s'intensifier.

⁴⁶ DE WARREN Grégoire, « Nord stream 2 : le piège stratégique de l'Europe ? », *École de Guerre Économique*, 21 avril 2021.

⁴⁷ SKELLEY Geoffrey, RAKICH Nathaniel, « Why The President's Party Almost Always Has A Bad Midterm », *FiveThirtyEight*, 3 janvier 2022.

⁴⁸ MADELIN Thibaud, « Derrière la critique de Nord Stream 2, le marché du GNL », *Les Echos*, 12 juillet 2018

⁴⁹ DISDIER Iounés, « Crise ukrainienne : Nord Stream 2, le gazoduc de la discorde », *La Croix*, 22 février 2022

⁵⁰ AUZANNEAU Matthieu, « L'Union européenne risque de subir des contraintes fortes sur les approvisionnements pétroliers d'ici à 2030 », *The Shift Project*, Juin 2020, p.41



Conclusion

Pour conclure, le Nord Stream 2 souffrira de l'isolation économique de la Russie. Ainsi, l'infrastructure sous-marine s'exposera sans doute aux conséquences économiques et politiques du conflit russo-ukrainien qui, malgré les cessez-le-feu, ne semble pas prêt de s'arrêter. Dans un contexte de crise énergétique, l'UE prend conscience de sa dépendance aux énergies fossiles russes et s'attache à trouver des solutions alternatives. Il faudrait, en somme, ajouter à cela l'inflexion de la position géopolitique des États-Unis. À l'instar de l'administration précédente, l'administration Biden pourrait immobiliser durablement la mise en route commerciale de Nord Stream 2. Enfin, une paix durable en Ukraine semble nécessaire afin de relancer les négociations. Par conséquent, il n'est pas assuré que cette conduite d'acheminement s'imbrique au marché de consommation européen.